Image not found or type unknown

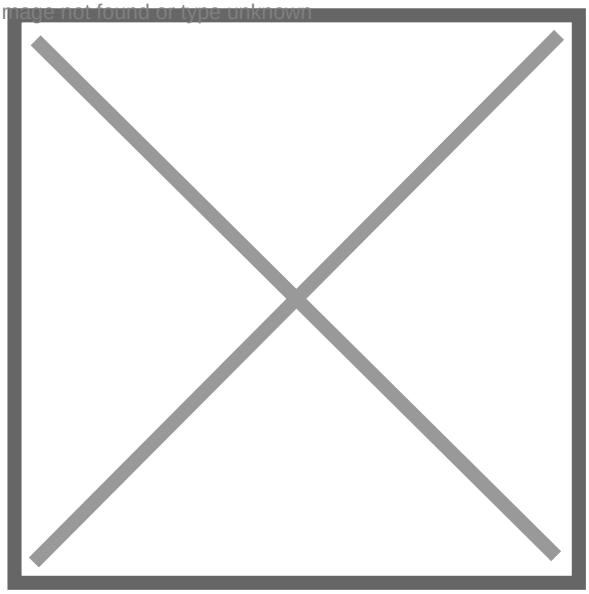

Garde exclusive de ma fille

Par **mik66750**, le **30/01/2011** à **21:13**

Bonjour,
voila, je suis separé de la mere de ma fille depuis janvier 2010 date a laquelle nous nous sommes mis d'accord pour faire la garde alternée puisque nous habitions la meme ville.
Seulement voila, aillant perdu mon travail et en aillant retrouvé dans un autre departement ou vit toute ma famille (alors que la ou nous vivons actuellement, nous n'avons pas de famille).
Je voulais donc savoir si il y avait des criteres a remplir pour pouvoir esperer avoir la garde de ma fille (4 ans et demi).
Merci d'avance

Par **Melanie555**, le **31/01/2011** à **10:40**

La garde alternée est diffficilement concevable quand les domiciles des parents sont éloignés..

Quant à savoir si la résidence de l'enfant va être fixée chez vous, alors que vous vous éloignez, nul ne peut préjuger de la décision du Juge qui, seul, peut statuer en fonction des éléments en sa possession, dans l'unique intérêt de l'enfant.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés